



le LA PUBLICATION OFFICIELLE DU
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Transmetteur



Steve McWhirter, membre du STT, et Alyson Williams, Agente d'affaires à Edmonton, se sont joints au Défilé de la fierté gaie à Vancouver, le 3 août 2008.

Info. dernière heure :
1.888.986.3971

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Siège social à Burnaby

5261, rue Lane
Burnaby, CB V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna

#102-1456, rue St-Paul
Kelowna, CB V1Y 2E6
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George

#100-2700, rue Queensway
Prince George, CB V2L 1N2
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR : 250-563-2379
TÉLÉCOPIEUR SANS FRAIS :
1-888-700-9318

ALBERTA

Calgary

#255-525, 28^e Rue, S.E.
Calgary, AB T2A 6W9
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton

#1296-10665, ave Jasper
Edmonton, AB T5J 3S9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO

Scarborough

#205-1085, Ch. Bellamy N
Scarborough, ON M1H 3C7
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC

Montréal

#850-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR : 514-788-8813

TW RETRAITE/AVANTAGES

#303-4603, Kingsway
Burnaby, CB V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395
SITE WEB : www.twplans.com

MESSAGE DE LA PART DU PRÉSIDENT



2008 est une année à la fois mouvementée et productive pour le STT. Lors du Congrès en mars, plusieurs débats ont eu lieu et d'importantes décisions ont été prises, dont trois changements aux statuts qui ont été soumis à un référendum auprès des membres, en juin. Les membres ont approuvé démocratiquement deux de ces changements. Je suis particulièrement content que les délégué(e)s de Congrès et membres du Syndicat aient ratifié la création de sections locales pour les membres à la retraite et encouragent ainsi la participation des retraités.

Nous avons négocié de nouvelles conventions collectives pour les membres de Shaw Cable et nous prévoyons maintenant la ratification du projet de règlement entre le RRTT et le personnel de bureau représenté par la Section locale 15 du SEPB.

En juillet, deux décisions importantes ont été rendues par le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI). La première décision traite de l'autorisation du Syndicat à accéder à de l'information appartenant à TELUS. Cette décision a été rendue assez rapidement et elle marque une grande victoire pour le STT. De plus, elle servira à d'autres syndicats. La deuxième décision, celle-ci longuement attendue, définit la clause du champ d'application. Cet aspect était en suspens depuis la fusion entre BCTEL et TELUS. Les deux décisions du CCRI sont favorables au STT.

Notre taux de griefs ainsi que d'arbitrages demeure élevé et vos dirigeants continuent à travailler avec acharnement pour régler les litiges.

Le STT se prépare actuellement à mener à bien le cycle de négociations avec TELUS, en 2010.

Notre organisme affrontera sous peu un

important défi. La législation du travail prévoit une période ouverte à toute convention collective d'une durée de plus de trois ans. Notre période ouverte s'amorce en août et se termine en novembre. Nos membres pourraient alors être confrontés à une campagne de maraudage de la part d'un autre syndicat. Nous pourrions aussi faire l'objet d'une révocation d'accréditation qui vous laisserait vulnérables face à l'employeur.

Les syndicats qui choisiront de faire du maraudage ne respecteront donc pas le choix démocratique de notre Congrès de demeurer indépendant, ni le principe encouragé par le Congrès du travail du Canada et ses syndicats affiliés de ne participer à aucun maraudage. Des activités de maraudage pourraient quand même avoir lieu durant notre période ouverte et je peux vous assurer que votre syndicat est prêt à lutter contre toute tentative de maraudage.

Notre priorité repose sur le programme de mobilisation des membres. Nous amorçons présentement une campagne téléphonique partout au pays afin d'obtenir vos rétroactions. Cette communication bidirectionnelle est nécessaire pour bâtir la solidarité et pour renforcer le STT.

L'objectif du programme de mobilisation des membres est de reconsidérer nos valeurs et de développer une stratégie qui encourage le sentiment de solidarité ainsi que l'enrichissement par le biais de la communication, de l'éducation et de la participation des membres.

Le STT, comme la plupart des organismes, dépend des membres et de leur engagement. La puissance d'un syndicat réside tout simplement dans l'énergie et le soutien de ses membres.

J'encourage tous les membres à s'engager davantage au sein du Syndicat.

Ensemble, nous réussissons.

GEORGE DOUBT, PRÉSIDENT

LE TRANSMETTEUR LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT :

GEORGE DOUBT

Vice-Présidents :

BETTY CARRASCO

JOHN CARPENTER

Secrétaire-Trésorière :

SHERRYL ANDERSON

www.twu-canada.ca

editor@twu-canada.ca

PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à :

Circulation STT

5261, rue Lane

Burnaby, CB V5H 4A6



LA MOBILISATION DES MEMBRES EST LA PRIORITÉ

Initiative du Comité de solidarité appuyée par le Conseil exécutif

En décembre 2007, à la suite de recommandations issues du Comité de solidarité, le Conseil exécutif du STT a appuyé une initiative qui reconnaît l'importance, au cours des mois et des années à venir, de communications améliorées avec les membres. Le syndicat connaît une période extrêmement difficile depuis 2005 et la direction est bien décidée à rebâtir la solidarité des membres afin de faire face à tous les risques que présente la première période ouverte en août 2008 et, éventuellement, à mieux se préparer pour se lancer dans les négociations de 2010. Le STT est arrivé à la conclusion qu'il lui fallait embaucher une personne qualifiée et expérimentée pour mener cette initiative et a donc approuvé le budget nécessaire à l'embauche d'un coordonnateur à la mobilisation des membres. Les membres du Conseil exécutif qui supervisent l'initiative sont Michael Thompson (Burnaby), Ivana Niblett (Calgary), Alyson Williams (Edmonton), Tricia Watt (Toronto), Isabelle Miller et Paolo Réhel (Montréal). Les autres dirigeants qui assistent aux opérations de ce Comité sont Robin Arndt du Nord de la Colombie-Britannique, Lee Riggs de la région intérieure de la C.-B. et l'agent d'affaires intérimaire Pierre-Richard Joseph de Montréal.

Le STT lance un concours YouTube

GROS LOT DE \$1000

Appels à tous les cinéastes aspirants:

Vous avez la chance de démontrer vos talents et de gagner jusqu'à 1000\$. Le STT organise un concours de vidéoclips YouTube pour les membres.

STRATCOM EFFECTUE UN SONDAGE

En juin 2008, le comité de mobilisation des employés, en collaboration avec Strategic Communications, entreprise professionnelle de sondage de la Colombie-Britannique, représentée par le STT, a effectué un sondage auprès de nos membres dans l'ensemble du Canada. Le sondage demeure un outil très productif pour obtenir de précieux renseignements sur ce que nos membres pensent et veulent alors que nous nous dirigeons lentement vers la négociation. Le STT tient à remercier tous les membres, sélectionnés au hasard, qui ont participé au sondage. Les réponses nous seront très utiles dans notre planification pour l'avenir.

Votre vidéoclip doit traiter du STT-TWU ou doit refléter le mouvement ouvrier et ses valeurs. Le vidéoclip doit durer de 30 secondes à 3 minutes, doit avoir un ton positif ainsi que constructif et doit respecter la politique en matière de harcèlement.

Les gagnants seront choisis d'après le nombre de fois que leur vidéoclip aura été visionné sur YouTube et par un groupe de juges indépendants.

Le premier prix est de 1000\$, le deuxième, de 500\$ et le troisième, de 250\$.

Vous avez jusqu'au 15 novembre 2008 pour soumettre votre vidéoclip. Les gagnants seront annoncés le 15 décembre 2008 et les prix en argent seront remis avant Noël.

Les membres au Québec doivent envoyer leur vidéoclip à Véronique Allard, coordonnatrice à la mobilisation :

- veronique.allard@twu-canada.ca
- #850 – 4060 rue Ste-Catherine Ouest, Westmount, QC H3Z 2Z3

« Les syndicats regroupent des travailleurs et des travailleuses qui se mobilisent pour une cause commune ou qui partagent le même intérêt. Votre adhésion au STT et votre participation au sein du syndicat forme la voix collective et la force qui sont essentielles au succès de notre organisme, » GEORGE DOUBT, PRÉSIDENT



Les membres de toute autre province doivent envoyer leur vidéoclip à Dan Goy, coordonnateur à la mobilisation :

- dan.goy@twu-canada.ca
- 5261 rue Lane ,
Burnaby, C.-B.V5H 4A6

Informations techniques :

Les fichiers de 6 Mo ou moins pourront être envoyés par courriel. Les fichiers de plus de 6 Mo devront être enregistrés sur un disc et envoyés par la poste.

YouTube accepte une grande variété de formats, tel que .WMV, .AVI, .MOV, et .MPG, transférables à partir de la plupart des caméras numériques, caméscopes et téléphones mobiles. Si le format de votre vidéoclip est incompatible avec YouTube, vous pouvez convertir votre fichier en format vidéo MPEG-4 avec un format audio MP3.

LA MOBILISATION DES MEMBRES

Embauche d'un coordinateur en février

Le STT a approuvé l'embauche, au poste de coordinateur de la mobilisation, de Dan Goy, qui est entré en fonction en février 2008. Dan Goy n'est pas un nouveau venu au STT. Son premier mandat au sein du STT remonte à 1989, alors qu'il a participé aux premiers efforts d'organisation syndicale. Il a ensuite travaillé comme électricien chez BC Tel. Au cours des dix années suivantes, Dan Goy a continué d'être très actif au sein du STT à titre notamment de délégué au congrès, de président de la section locale, de président du congrès, de membre du comité de la formation et de l'apprentissage, d'agent d'affaires intérieures, d'organisateur et de bien d'autres fonctions.

Dan Goy possède une grande expérience et a cumulé les succès comme organisateur politique et syndical, défenseur, animateur et formateur; il est très « orienté sur les résultats » dans sa démarche visant à mobiliser les travailleurs, à planifier les campagnes ainsi qu'à préparer des profils publics organisationnels et individuels. Entre autres responsabilités, Dan Goy s'est chargé de la conception, de la mise en œuvre et de la prestation de formations en relations de travail et en communications aux membres du personnel et de la direction. Il a en outre coordonné et appuyé des campagnes d'organisation en assurant le leadership et en agissant comme conseiller, agent motivateur et formateur pour garantir le succès des dites campagnes et obtenir les résultats escomptés. Il a également veillé à l'interprétation et à l'application des lois sur l'emploi et le travail, tant de compétences provinciales que fédérale, notamment en ce qui concerne le dépôt des plaintes, le traitement des demandes et la représentation devant les tribunaux administratifs.

Embauche d'une coordonnatrice à la mobilisation spécifiquement pour le Québec

Reconnaissant la situation unique et distincte de nos membres du Québec, le Conseil exécutif a approuvé en avril 2008 l'embauche de Véronique Allard au poste de coordonnatrice à la mobilisation spécifiquement pour le Québec. Mme Allard est une organisatrice chevronnée provenant de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et qui possède en outre une vaste expérience dans le secteur des communications.



Loéva Le Mentec, adjointe administrative pour le TWU-STT à Montréal et Jean-Luc Boisvert, secrétaire-trésorier de la Section locale 602.

Une mobilisation répondant aux besoins du Québec!

LE PROGRAMME DE MOBILISATION du STT a pris son envol en juin dernier auprès des sections locales du Québec. Reconnaissant que les enjeux et préoccupations de la Belle Province sont différents du reste du Canada, le syndicat a embauché une coordonnatrice à la mobilisation spécifiquement pour le Québec.

Véronique Allard s'est ainsi vu confié la tâche d'implanter et d'adapter le programme de mobilisation aux besoins des membres québécois. Travaillant en équipe avec Dan Goy, responsable de la coordination du programme auprès des sections locales anglophones, elle s'assure que la diversité culturelle du Québec est respectée et les besoins des membres entendus.

Ce programme occasionnera un rapport plus direct et personnel avec les membres de l'unité de négociation. Il s'agit de construire une nouvelle solidarité syndicale à l'intérieur des sections locales et entre les trois sections locales du Québec ainsi que dans le reste du pays afin de construire un réseau efficace et de renforcer les capacités des sections locales. Cette mobilisation et solidarité prendra diverses formes. Il importe de renouveler l'intérêt syndical et de communiquer davantage avec les

membres et les cotisants Rand afin de recruter de nouveaux membres, mais également de créer un réseau de militant-e-s qui sera aguerri pour la prochaine ronde de négociations.

**« Votre syndicat sera
davantage présent ... »**

La force d'une section locale vient de ses membres !

Une première activité de ce programme a pris la forme d'un cours sur la culture syndicale et la mobilisation. Ce cours a été conçu pour sensibiliser et informer les membres qui seront à la base même du réseau de militant-e-s. Les activistes des sections locales 602, à Montréal et 601 à Rimouski, ont eu droit à un cours spécialement préparé pour eux. Prenant en considération la jeune histoire du STT au Québec, le cours a insisté sur la raison d'être des syndicats ainsi que leur impact sur la société, l'histoire mouvementé du syndicalisme québécois et ces principes fondamentaux.

Ce sont 20 membres du 602 et 12 membres du 601 qui ont rigolé en revisitant le monologue d'Yvon Deschamps « Les unions qu'ossa donne! », ont pris conscience des enjeux derrière la période ouverte à

RÉTABLIR LES COMMUNICATIONS AU STT

Nous croyons que si nous arrivons à mieux connaître notre public, nous allons contribuer énormément au succès de toute initiative syndicale. Nous savons également que les communications, celles d'aujourd'hui et celles de demain, sont confrontées à plusieurs obstacles. Nos militants doivent communiquer avec un auditoire surmené, stimulé à l'excès et surchargé d'information. Il faut donc à tout prix que les communications soient brèves, simples et intelligentes si nous voulons que notre message soit entendu et vu dans un espace médiatique déjà fort bruyant et très encombré. Tout d'abord, les communications doivent se faire à deux sens. Le syndicat doit communiquer avec les membres de l'unité de négociation et il a besoin que les membres de l'unité de négociations communiquent avec lui. Il est donc essentiel que le message soit clair, concis, facilement compréhensible et transmis régulièrement. Il est tout aussi important que les membres et les membres éventuels puissent s'exprimer et communiquer facilement avec le syndicat. Pour ce faire, il faut mettre en place un système rigoureux de compilation des coordonnées des personnes-ressources.

venir et ont renoués avec leurs valeurs syndicales. Les participant-e-s ont utilisé cette opportunité afin de clarifier leurs attentes et objectifs personnels quant à la mise en place du réseau de mobilisation des membres en vue de la campagne du STT « d'un membre à l'autre » et du renforcement des capacités des sections locales.

Ce cours fut un succès ! Les participant-e-s ont même fait savoir au STT qu'ils-elles espèrent que l'opération pourra être répétée afin que leurs collègues puissent également en bénéficier. Soulignons la forte participation des membres du Québec à cette formation. En effet, 32 participant-e-s québécois ont suivi le cours sur la centaine de participant-e-s de l'ensemble du Canada ! Les besoins de formation sont donc bien présents au Québec ainsi que l'intérêt des membres pour leur syndicat. Le STT fera tout en son possible pour répondre aux attentes de ces membres québécois et leur donner une plus grande voix au sein de l'organisation.

Campagne Un membre à l'autre

Vous avez peut-être déjà reçu un appel d'un de vos collègue chez TELUS. La deuxième partie du programme de mobilisation se fera sous la forme d'une campagne téléphonique où des membres dévoués contacteront chacun de vous individuellement afin de connaître vos besoins et les orientations que le syndicat devrait prendre au Québec. Si vous n'avez pas reçu notre appel c'est peut-être que nous n'avons pas vos coordonnées. Contactez le

bureau du STT ou encore la coordonnatrice du programme afin de les mettre à jour. (514)788-8811 ou (438) 888-3424.

Toujours dans le contexte de cette campagne, votre syndicat sera davantage visible et présent au cours des prochains mois. Des sessions d'informations où vous pourrez rencontrer les membres de votre exécutif seront organisées en août pour chacun des édifices TELUS au Québec. En effet, vos dirigeants et dirigeantes viendront à votre rencontre. Vous aurez la chance de discuter personnellement avec eux ainsi qu'avec vos agents d'affaires. Nous vous tiendrons prochainement informé des dates et emplacements de chacune de ses sessions.

Nous vous attendons en grand nombre. D'ici-là faites nous part de vos satisfactions ou insatisfactions. Contactez-nous pour savoir de quelle façon vous pouvez vous impliquer dans la campagne. Tous ensemble nous allons faire de ce syndicat une organisation solide et prête pour la prochaine ronde de négociations.

LE CONSEIL EXÉCUTIF ÉLABORE UN PLAN

Essentiellement, l'objectif d'une campagne de mobilisation des membres est de reconstruire la solidarité syndicale, élément fondamental pour contrer toute tentative d'affiliation et pour la préparation aux négociations avec TELUS. L'objectif est bien évidemment de reconstruire la relation avec les membres existants et d'accroître le nombre de membres en recrutant des employés désignés selon la formule rand.

Le syndicat est d'avis qu'il est essentiel d'accroître sa capacité au sein de l'entreprise grâce au programme de mobilisation des membres et que, donc, il est impératif que les connaissances utiles, l'expérience pertinente et les ensembles de compétences soient transmis aux militants actuels et futurs. Pour que la mobilisation des membres et que l'organisation réussissent, il faut que tous les intervenants reconnaissent que cette activité se doit d'être un effort collectif.

CLASSE DE FORMATION EN MOBILISATION DES MEMBRES À RIMOUSKI, QUÉBEC



Première étape de la consultation

Le Syndicat est conscient que toute stratégie, pour qu'elle soit réussie, doit être «constamment en évolution» et faire appel à tous les paliers de direction. Une stratégie a été mise au point, fondée sur les commentaires ciblés obtenus, qui nous arrivent constamment grâce à des entretiens et des sondages effectués auprès des membres du conseil exécutif ainsi que des délégués au congrès. Il était très important que les dirigeants de section locale et les militants puissent jouir du soutien et de l'appui de tous les membres de la direction du syndicat, tous paliers confondus, et que tous se sentent responsables. Cela signifie que chacun a l'occasion de donner son avis et de participer à tous les plans.

Le syndicat de TELUS améliore ses communications avec la technologie Web 2.0

PAR TIM WILSON, Créé le 05/12/2008 – 11 h 45 (CNM) New Media (NL) Telecom

GEORGE DOUBT, PRÉSIDENT du Syndicat des travailleurs en télécommunications (TWU-STT Canada), a annoncé récemment que le syndicat allait inaugurer sa propre chaîne YouTube. Ce projet fait partie intégrante d'une stratégie générale de diffusion auprès des membres et constitue une avancée dans les divers phénomènes du Web 2.0, comme Facebook, le tout dans le but d'améliorer les communications internes et de renforcer le pouvoir de négociation.

« Nous savons qu'il est important de joindre tous nos membres, dans l'ensemble du pays, toutes générations confondues, a déclaré George Doubt à Tech Media Reports. Nous allons

secteurs, particulièrement auprès des plus jeunes membres.

« Au syndicat, nous donnons des cours de formation syndicale, de délégué syndical et d'arbitrage, nous pouvons enseigner la procédure parlementaire, et pour ce faire, nous allons miser sur YouTube, explique Dan Goy. Les gens apprennent différemment. Certes, il y a les

« Nous portons une attention particulière à la génération Y »

utiliser les nouveaux médias et tous les outils à notre disposition pour communiquer avec nos membres. Nous avons trouvé un bon moyen de communiquer en temps réel et de développer notre capacité. »

Le TWU-STT représente plus de 16 000 employés au Canada. Quelque 15 000 d'entre eux travaillent chez TELUS Corp., et les 1 000 restants sont accrédités au sein d'autres entreprises, notamment Shaw Communications Inc. L'incursion du syndicat dans l'univers du Web 2.0 coïncide avec son besoin de mobiliser ses membres en vue d'un certain nombre d'initiatives à venir, dont la préparation en vue des pourparlers avec TELUS au début de 2010.

Dan Goy, coordinateur de la diffusion auprès des membres pour le TWU-STT, voit dans la chaîne YouTube un moyen de renforcer le syndicat dans un certain nombre de

boomers', dont je suis, mais il faut compter avec les membres de la génération X et Y. »

Il s'agit en fait d'une formulation polie pour expliquer la pensée de James Compton, professeur agrégé à la faculté des Communications et des études médiatiques à l'Université de Western Ontario, qui lui s'exprime sans détour. « En me servant de mes étudiants comme exemple, je peux facilement affirmer que les jeunes au début de la vingtaine lisent peu. Ils passent leur temps à naviguer dans le Web et dans Facebook. Cette initiative est une bonne idée si vous voulez joindre ce public. »

James Compton cite le cas du lock-out à la Canadian Broadcasting Corp. où un syndicat a utilisé les technologies du Web pour améliorer sa position.

« Les travailleurs de la CBC ont créé leur propre site Web. Du point de vue des communications, ce sont des

gens évolués. Ils ont créé une émission de radio et leur propre baladodiffusion, et ont misé sur ces outils pour communiquer avec leurs membres. » James Compton précise qu'il existe une distinction théorique entre des « canaux de transmission » et un modèle plus élaboré, où la technologie des communications n'est pas seulement un outil de transmission, mais est considérée comme une « notion rituelle de communication ». Nous en avons plusieurs exemples à l'échelle mondiale, notamment l'utilisation d'Internet par les Zapatistes au Mexique et par divers organismes durant des manifestations contre la mondialisation à Seattle, à Gênes et à Québec.

De l'avis du syndicat, l'exemple de la vidéo réalisée par un vidéaste amateur qui a capté les images d'agents provocateurs à Montebello, pendant le Sommet sur le Partenariat pour la sécurité et la prospérité, engagés dans divers actes de violence et semant généralement le trouble de manière à faire passer l'agitation sur le dos des manifestants, pour la plupart syndicalistes, est certainement l'utilisation la plus marquante de YouTube. Dans la vidéo, Dave Coles, président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), qui représente les travailleurs à Bell Canada, identifie justement les



CLASSE DE FORMATION EN MOBILISATION DES MEMBRES À SCARBOROUGH, ONTARIO

provocateurs comme des agents de police. Michelle Walsh, directrice des communications au SCEP, affirme que la pertinence de cette expérience a été enregistrée au syndicat.

« La vidéo nous a permis d'attirer l'attention, commente-t-elle. Elle nous a permis de diffuser de l'information en primeur. Il y a un lockout actuellement à Petro-Canada à Montréal, et nous mettons beaucoup de matériel sur YouTube, perçu comme un bon moyen pour partager l'expérience de la négociation collective. »

Selon Dan Goy du TWU-STT, le syndicat examine actuellement divers moyens novateurs et positifs d'utiliser la technologie pour diffuser de l'information syndicale.

« Nous ciblons d'abord la génération Y. Nous allons organiser un concours sur YouTube à l'intention de nos membres qui pourront réaliser leur propre vidéo de deux ou trois minutes. Ils auront toute la latitude pour la réalisation, allant du témoignage à l'extrait humoristique, en autant que la vidéo appuie la cause syndicale. La combinaison de l'évaluation des juges et du nombre de visites servira à déterminer le gagnant. »

Dan Goy espère que ce type d'initiative incitera le public à visionner la chaîne, qu'il s'agisse de membres, d'amis ou de collègues. L'intérêt grandira avec le nombre de commentaires affichés. L'augmentation du rayonnement permettra ensuite d'utiliser la chaîne YouTube à des fins plus pratiques et plus directes, comme la mobilisation des effectifs et le recrutement de membres.

« Il y a encore un certain nombre d'employés de TELUS qui ne sont pas syndiqués, précise Dan Goy, et cette tactique pourrait nous aider à les recruter. »

Cependant, comme pour tout type de technologie Web 2.0, sa grande ouverture comporte également des risques. Il est toujours possible, avec ce type de média, que la stratégie syndicale soit révélée au

grand jour ou que des communications internes soient transmises par erreur, ou que des interventions favorables à la direction ou antisyndicales virulentes embrasent la discussion. Cet aspect est préoccupant à la lumière des escarmouches survenues entre TELUS et ses travailleurs : en juillet 2007, TELUS a ordonné à YouTube de retirer des vidéos qui présentaient l'entreprise sous un jour négatif. TELUS a fait valoir que certaines des vidéos lui appartenaient et qu'il s'agissait donc d'une violation du droit d'auteur, même si plusieurs militants étaient d'avis que l'argument n'était qu'un prétexte afin de limiter les dégâts pour la réputation de la société. De plus, en 2005, TELUS a bloqué 766 sites Web afin de limiter l'accès à un site prosyndical.

La poussière est retombée, mais le syndicat se prépare en vue de la prochaine série de négociations en 2010.

À quoi doit s'attendre le TWU-STT?

« Nous voulons que chaque section locale ait sa propre page Facebook, poursuit M.Goy. Nous allons également utiliser le blogage et la baladodiffusion, qui s'avèrent particulièrement utiles dans les congrès, pour diffuser l'information aux membres », ajoutant qu'il est important de rappeler aux membres le contexte historique à l'origine de la création du syndicat et l'importance de la solidarité lorsqu'on entame des négociations.

« Nous nous préparons à lancer une négociation collective, et non à demander la charité pour nos membres », conclut-il.

ELABORATION ET LIVRAISON D'UNE FORMATION EN MOBILISATION DES MEMBRES

Dans le cadre du programme de mobilisation des membres du TWU-STT, le comité a mis au point une formation sur la mobilisation des membres. Le cours est conçu de manière à habiliter les militants, qui seront le fondement du réseau de mobilisation des membres du syndicat. La formation comprend du contenu, tant historique qu'actuel, et de l'information de base sur les syndicats, leur importance dans la société, des conseils techniques issus du Code canadien du travail et des conseils généraux pour apprendre à entrer en contact avec les travailleurs et les membres.

Avant la présentation de la formation aux militants, les instructeurs du STT se sont rencontrés à un forum qui avait lieu à Calgary pour mieux saisir les divers objectifs du cours. Cela s'est avéré une bonne occasion pour les instructeurs de se familiariser avec la documentation. La formation s'est déroulée partout au Canada les 6 et 7 juin et de nouveau les 13 et 14 juin. Presque 100 militants ont participé aux formations qui ont eu lieu à Montréal, Edmonton, Vancouver, Toronto Prince George, Calgary, Rimouski, Kelowna et Barrie.

CLASSE DE FORMATION EN MOBILISATION DES MEMBRES À PRINCE GEORGE, C.-B.





George Doubt, président du STT et Jim Sinclair, président de la BC Federation of Labour.

Jim Sinclair a prononcé un discours au Congrès du STT et a dit : « Nous ne gagnerions jamais si tout dépendait uniquement de nous. Nous ne faisons pas que servir les membres que nous avons, puis au fur et à mesure que notre effectif diminue, nous occuper de ceux qui nous restent. Nous devons non seulement penser à notre bien-être, mais aussi à celui des travailleurs et travailleuses... »

« Nous devons nous montrer disponible et nous rendre visible pour pouvoir bien représenter nos membres, ainsi lorsqu'ils pensent aux solutions, ils nous considèrent comme faisant partie de la solution et non pas du problème. Ils veulent un régime d'avantages sociaux, un régime de retraite... »

La solidarité s'étend jusqu'aux élections. Nous exprimons nos valeurs lors d'élections tout comme lors de négociations ; il existe un lien. »

NOUVEAUX DIRIGEANTS



PAOLO RÉHEL

Agent d'affaires Québec
Desservant les Locaux 601 et 602

Une ancien arbitre de hockey sait quand un employeur est hors-jeu

PENDANT 10 ANS, Paolo Réhel était arbitre de hockey, entres autres pour les matches préolympiques pour femmes, suite auxquels quelques joueuses se sont rendues aux Jeux olympiques.

Son expérience sur la glace s'est avérée être une bonne formation pour le rôle d'agent d'affaires.

« Aussitôt que vous donnez un coup de sifflet, tout le monde vous regarde, » dit Paolo, qui a été élu au deuxième poste d'agent d'affaires au Québec, poste créé par le Congrès 2008. « Vous devez prendre une décision en une fraction de seconde. Vous devez connaître les règlements et comment les appliquer. C'est votre décision. À titre d'agent d'affaires, vous devez connaître la politique, le Code canadien du travail et tous les aspects légaux, et quand quelqu'un appelle, vous devez connaître ce qui s'applique à la situation. »

Hors de la glace, le poste de formateur en rétention et loyauté a donné à Paolo l'occasion d'acquérir de l'expérience dans l'art de traiter avec des clients très difficiles, tout en fournissant un appui à 300 membres du personnel de centres d'appels et en aidant à mettre sur pied des départements à Montréal et à Toronto.

En tant qu'agent d'affaires, Il applique les mêmes habiletés de gestion de crise en aidant nos membres à trouver une solution à leurs problèmes au travail. Quoique Paolo ne soit officiellement devenu agent d'affaires que ce printemps, il effectue ce travail depuis l'été dernier lorsqu'on a fait appel à lui comme agent d'affaires intérimaire. L'un de ses meilleurs moments à date est d'avoir aidé quelqu'un à reprendre son emploi après un congédiement.

Un autre exemple est d'avoir fait bouger TELUS sur des questions relatives à la langue au Québec. Paolo était préoccupé par l'usage insuffisant de la langue française chez TELUS. Ses suggestions n'étaient pas prises en considération jusqu'à ce qu'il fasse parvenir une plainte officielle à l'Office de la langue française et à la Fédération des travailleurs du Québec.

Maintenant, le Comité de la langue française de TELUS est représenté équitablement entre la gestion et les travailleurs ; parmi les 8 membres, quatre sont des employés dont deux membres du STT, et quatre sont des cadres. TELUS s'est également engagé à créer un document d'information à l'intention des gestionnaires sur les questions relatives à la langue.

Paolo explique : « La langue est une question majeure au Québec. L'aspect culturel de la langue et le respect du droit de communiquer en français est important pour les gens ici. »



DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS DE MARS 2008

UNE VOIX FORTE AU GRAND NORD

ROBIN ARNDT

Agente d'affaires, Prince George/Nord
Desservant les Locaux 9, 18, 26, 28,
33, 34, et 41



EN TANT QUE SYNDICALISTE, Robin Arndt a une voix forte et elle n'hésite pas à s'en servir.

Elle se rappelle avoir observé ses amis et ses collègues lorsqu'ils éprouvaient des problèmes au travail.

« Certaines personnes n'osaient pas s'exprimer. Elles acceptaient ce qu'on leur disait et le traitement qu'on leur faisait subir. Ce n'était pas bien. »

Arndt a commencé à être leur porte-parole à titre de déléguée syndicale et sa participation a évolué grâce à l'encouragement de son guide, Lori Ruggles, syndicaliste de longue date au STT.

Maintenant, à titre de nouvelle agente d'affaires à Prince George, Robin parle avec fierté des gens du Nord, de leur force et de leur solidarité, ainsi que de la façon remarquable dont ils s'occupent l'un de l'autre.

Elle désire remercier le Congrès d'avoir rétabli le poste d'agent d'affaires

au bureau de Prince George. Elle espère ramener un certain équilibre à la vie de nos membres tout en encourageant la compagnie à réinvestir dans le Nord, région qui a perdu tant d'emplois durant les efforts de restructuration et de réduction des effectifs de la compagnie en 2003. Récemment, TELUS s'est engagée à créer 75 nouveaux emplois de bureau et Robin espère que ce n'est qu'un début..

Elle apprend également à connaître le travail des membres travailleurs de métier à l'usine en les accompagnant au travail, en examinant leurs descriptions de travail et en conversant chaque jour avec eux.

Accompagnée de l'agent d'affaires Dave DiMaria, Robin négociera au nom des membres du STT employés de Guardian Angels, une compagnie de contrôle de la circulation à Prince George.

« Les membres méritent que leur convention collective soit améliorée,

» dit Robin. « J'ai hâte d'apprendre à mieux les connaître pour servir leurs intérêts. »

L'un des meilleurs moments dans la vie de syndicaliste de Robin a été de redonner leur protection aux services des téléphonistes.

Avant le lock-out, les services des téléphonistes étaient protégés, ce qui voulait dire que vous pouviez faire le quart de travail de vos collègues. Si vous ne vouliez pas travailler, vous pouviez donner votre quart. Si vous vouliez travailler plus, vous pouviez accepter le quart de vos collègues. Après le lock-out, TELUS a retiré la protection mais l'arbitrage l'a remise.

« C'était une tellement grande victoire pour les téléphonistes – et pour le syndicat, » dit Arndt.

Le syndicalisme l'a aidée à être forte et à montrer à ses deux filles adolescentes qu'elles peuvent devenir qui elles veulent et quels sont leurs droits.

« Lorsque nous étions sur la ligne de piquetage, ma fille expliquait à ses amies exactement pourquoi nous étions là et ce que cela signifiait. C'était un moment extraordinaire pour moi de réaliser qu'elle comprenait pourquoi nous nous battions. »



LE SAVOIR EST SYNONYME DE POUVOIR

DALE WARNER

**Agent d'affaires à Edmonton
Au service des Sections locales
208, 210 et 214**

LORSQU'IL TRAVAILLAIT DE nuit chez Teamsters, Dale Warner lisait sa Convention collective jusqu'aux petites heures du matin et ainsi, il est devenu militant syndical. Ces pages lui ont en quelque sorte données accès à ses droits au travail. Plus Dale s'informait, plus il s'impliquait. Il a alors décidé de devenir délégué syndical. En 1996, il s'est joint à BC Tel où il a continué d'agir à titre de délégué syndical.

Depuis les deux dernières années, il est agent d'affaires intérimaire et cette année, il a été élu agent d'affaires à Edmonton.

« Les gens que j'ai rencontré ici sont formidables, » dit-il. « Certains d'entre eux ne ressentent pas de sentiment d'appartenance au syndicat et se sentent intimidés par l'entreprise. Mon objectif est d'aider les membres à résoudre leurs problèmes et aussi de développer une nouvelle appréciation du STT. »

Dale, dont l'approche est plus sub-



tile que conflictuelle, croit que : « Nous attirons plus d'abeilles avec du miel. Nous maintiendrons de meilleures relations avec l'employeur si nous faisons preuve de respect les uns envers les autres. »

Les sessions d'orientation du STT, pour les nouveaux employés de TELUS, ont permis à Dale de mieux

**« Les gens que j'ai
rencontrés ici sont
formidables »**

comprendre les jeunes membres.

« Ce n'est pas qu'ils ne soient pas intéressés, c'est juste qu'ils ne s'y connaissent pas beaucoup en matière de syndicats, » explique Dale. « Ils sont généralement positifs, ils posent beaucoup de questions et ils sont contents d'apprendre que leurs cotisations syndicales servent à des causes tangibles, telles que la santé et la sécurité ainsi que l'éducation. De plus, ils veulent suivre des cours de formation. Nous devons faire tout notre possible pour encourager leur participation. »

CANDIDATS GAGNANTS AUX ÉLECTIONS DU STT – MARS 2008

De nouveaux dirigeants ont été élus, en mars dernier, lors du Congrès du STT-TWU. La vice-présidente, Betty Carrasco et la secrétaire-trésorière, Sherryl Anderson, ont quant à elles été acclamées à des mandats de trois ans respectivement. Plusieurs membres ont aussi été élus pour siéger au sein des divers comités du STT-TWU.

Secrétaire-trésorière

(mandat de trois ans)
• Sherryl Anderson, acclamée à un deuxième mandat

Vice-présidente à Burnaby

(mandat de trois ans)
• Betty Carrasco, acclamée à un deuxième mandat

Agents d'affaires

(mandat de trois ans) :
• Edmonton : Dale Warner
• Calgary : Delores Pilsil
• Prince George et Nord : Robin Arndt
• Kelowna : Lee Riggs, acclamée à un deuxième mandat

• Montréal : Paolo Réhel, acclamé

Président du Congrès

(mandat de deux ans)
• Chris Stephens, acclamé

Vice-président du Congrès

(mandat de deux ans)
• Al Haggstrom, acclamé

Raviver l'esprit communautaire au travail

DELORES PILSL

Agente d'affaires
Calgary,
Sections locales
202, 203
et 204



LA NOUVELLE AGENTE D'AFFAIRES, Delores Pils, désire raviver l'esprit communautaire au travail.

« Nous sommes tous affairés à s'affairer, » dit-elle. « Nous ne savons pas toujours quand quelqu'un a besoin d'aide. Le rythme de vie est si rapide que nous sommes presque isolés. Nous avons été formés pour être résistants and pour ne pas trop compter sur les amis et les collègues. Ce serait bien si nous avions un endroit où être plus en contact et impliqués avec nos voisins et nos collègues. »

Elle souligne que lorsque que c'est chacun pour soi, certaines personnes sont bien traitées et d'autres le sont moins bien. L'esprit communautaire au travail offre à chacun la chance d'être traité de façon juste.

Delores dit : « J'ai toujours été impliquée avec des gens intéressés à agir comme il se doit, à s'impliquer et à redonner à la communauté. »

Là d'où vient Delores, l'entraide

était essentielle. Dans le petit village de Hilda au sud-est de l'Alberta, « Tout le monde devait s'impliquer sinon rien n'allait être accompli. Il fallait le faire nous-mêmes, » raconte-t-elle.

À son arrivée à Calgary, elle continua à faire sa part au sein d'amicales, d'équipes sportives de compagnies, et de campagnes politiques. Avant que les téléphones cellulaires deviennent d'usage courant, elle s'était portée volontaire pour participer à l'équipe mobile de TELUS qui repérait les spectateurs équipés d'un cellulaire en cas d'urgence lors des matches des Flames et des Stampeders. Elle fut également Présidente

et Membre du Conseil de son syndicat de copropriétaires, agente bénévole de financement pour la Shock Trauma Air Rescue Society (organisation qui fournit du secours aérien lors d'urgences médicales), et a fait de la collecte de fonds porte-à-porte pour la Croix-Rouge. Lorsque ses amis ont créé une organisation appelée 7Steps (7 étapes) visant à réintégrer en société d'anciens détenus, elle était là pour les aider.

Delores s'est impliquée dans le STT en partie parce qu'elle voulait savoir où allait son argent. « Chaque fois que quelqu'un s'empare d'une partie de mon chèque de paye, je vais certainement m'impliquer. »

Mais l'autre raison est simple : « Il y a le bien et il y a le mal. Je crois dans les valeurs et dans l'esprit communautaire du mouvement syndical. »



Assermentation des dirigeants au Congrès de mars 2008.

Agent d'affaires intérimaire pour l'ensemble du syndicat

(mandat de trois ans) :

- John Bass
- Bryant Boyd
- Harmony Jackson
- Guy Mousseau
- Laura Stewart

Agent d'affaires intérimaire, Québec

(mandat de trois ans)

Philippe Baril, acclamé

Agent d'affaires intérimaire, Ontario

(mandat de trois ans)

- John Hockley, acclamé

Comité des statuts

(mandat de deux ans) :

- Monte Worthington
- Juanita West
- Guy Mousseau

1er intérimaire :

Bryant Boyd

2e intérimaire :

Tim Taylor

Comité des finances :

(Mandat de deux ans, tous acclamés) :

- Grant Beattie
- Brenda Forward
- Lance Trevison
- (Mandat d'un an) : Philippe Baril

1er intérimaire:

Derek Mason

2e intérimaire:

Trevor Haarsma

Comité d'éducation :

(Mandat de deux ans, tous acclamés) :

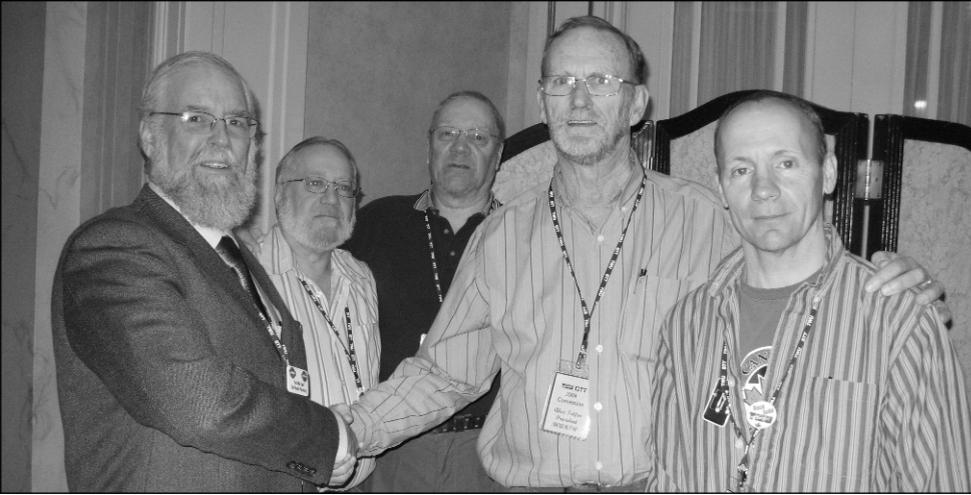
- Judith Venn
- Jean-Luc Boisvert
- Nancy McCurrach.

(Mandat d'un an) :

Bonnie Collins

Congrès du travail du Canada :

- Philippe Baril
- John Carpenter
- Liz Fletcher
- Greg Kadey
- Nancy McCurrach
- Paolo Réhel
- Chris Stephens
- Juanita West



De droite à gauche: George Doubt, président, Don Stang, agent d'affaires à la retraite, Bob Ashton, membre retraité, Alec Telfer, membre retraité, Bruce Kennedy, président du Comité des statuts.

LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ:

L'association des retraités compte déjà 1 300 membres

LA BC ASSOCIATION OF RETIRED Telecommunications Workers (BCARTW) compte déjà 1 300 membres, dont un grand nombre postulera pour devenir membres officiels du TWU-STT dès que la section locale de la Colombie-Britannique obtiendra sa charte.

« La réaction a été excellente, dit Alec Telfer, président de la BCARTW. C'est une progression naturelle. La personne qui a été membre d'un syndicat toute sa vie ne veut pas cesser d'être membre à sa retraite, et elle veut avoir son mot à dire sur les questions touchant le régime de retraite. Maintenant, il est possible d'être membre d'un syndicat à vie. »

Un groupe de membres du BCARTW a fait une demande de charte pour la section locale de la

Colombie-Britannique dès que le vote des membres a permis d'approuver la création de sections locales pour retraités au mois de juillet. Le statut de membre de la section locale de la Colombie-Britannique, comme c'est le cas de toute section locale pour retraités, sera ouvert à tout ancien membre du STT qui reçoit une pension et qui était membre en règle.

La BCARTW a milité activement pour la création de sections locales pour retraités.

Ces sections ont comme priorité les questions touchant le régime de retraite, et seuls les membres du régime de retraite des travailleurs(euses) en télécommunications peuvent en faire partie.

L'association a vu le jour en 2000 afin de protéger les intérêts et le bien-être des membres du régime de retraite des travailleurs(euses) en télécommunications. Elle s'est vu octroyer le statut de société de la Colombie-Britannique cette même

année et depuis ce temps, elle milite en faveur d'une voix pour les retraités du TWU-STT.

Une percée majeure a eu lieu lors du congrès de 2008, alors que des modifications aux statuts visant à créer des sections locales pour retraités ont été approuvées, ce qui a donné lieu à une ovation.

M. Telfer dit : « Au cours de toutes les années que j'ai passées au sein du STT, je n'ai jamais vu un groupe aborder une question avec autant de persévérance lors d'un congrès comme cela a été le cas cette fois-ci. J'ai été renversé. »

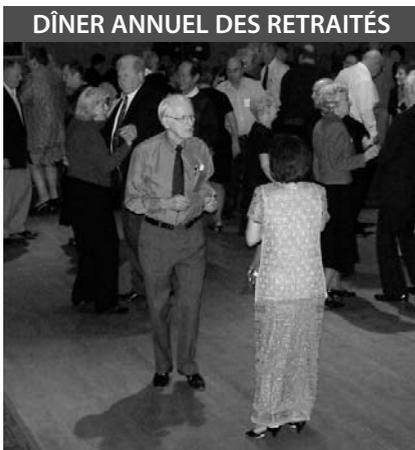
Dianne Miller, secrétaire-trésorière de la BCARTW, affirme que l'association avait une foule d'idées, mais qu'elle hésitait à les concrétiser tant que les sections locales pour retraités n'avaient pas été officialisées.

Les régimes de retraite demeurent la priorité des sections locales, mais celles-ci ont aussi à cœur la santé globale du TWU-STT. M. Telfer souligne que les retraités ont beaucoup de temps et d'énergie à consacrer au syndicat et à ses causes, particulièrement en cas de conflit syndical.

Il faut également remarquer que pour encourager les gens à devenir membres, la BCARTW paie actuellement le droit d'entrée de 1 \$. Les cotisations syndicales de la BCARTW s'élèvent à 10 \$ par année. L'association est également à la recherche d'autres représentants régionaux partout en Colombie-Britannique, particulièrement dans la vallée de l'Okanagan.

Patricia Ianson, retraitée du TWU-STT, s'est jointe à la BCARTW. Elle dit : « Auparavant, on prenait sa retraite et c'était fini. Je suis contente de pouvoir continuer à apporter ma contribution, et je crois que cela rend notre syndicat encore plus fort. »

- Pour devenir membre de la BCARTW, appelez Dianne Miller, secrétaire-trésorière, au 250 751-1351 (à frais virés) ou visitez le site Web à l'adresse www.bcartw.ca



LE RÉSULTAT DE VOS VOTES A ÉTÉ DÉVOILÉ

Oui aux sections locales pour retraités et à l'augmentation des cotisations, non aux changements structurels

CE PRINTEMPS, LES MEMBRES ont été invités à voter sur trois modifications majeures aux statuts lors des réunions locales du TWU-STT, et les résultats de ces votes sont maintenant connus.

Les membres ont voté en faveur de l'affectation de 1,3 % des cotisations syndicales des membres au compte d'administration, et du 0,4 % restant directement au fonds de l'association d'assistance mutuelle.

Les membres du STT ont également voté en faveur de la création, dans chaque province, de sections locales pour retraités.

« Je suis enchanté d'accueillir à nouveau nos retraités au sein du TWU-STT, dit George Doubt, président du TWU-STT. C'est avec plaisir que nous solliciterons leur participation. Ils ont beaucoup à offrir au syndicat. Nous sommes également heureux que les membres pensent qu'il est important d'appuyer le TWUSTT. »

Les changements constitutionnels, qui avaient été approuvés à l'origine lors du congrès de 2008 tenu

au mois de mars, devaient être approuvés par le vote de 66 2/3 % des membres pour pouvoir être mis en œuvre.

La troisième résolution, sur le changement de structure, a été rejetée à 65%. Ce changement aurait occasionné une réduction du nombre de hauts dirigeant(e)s au Conseil exécutif et l'élection de sept dirigeants au Conseil exécutif provincial qui continueraient de travailler chez TELUS mais seraient libérés au besoin pour traiter les affaires du Syndicat. Lors des assemblées organisées partout au pays, les dirigeant(e)s des Sections locales ont constaté que même si les membres semblent prêts à soutenir un changement de structure, ils et elles ont exprimés certaines craintes quant à la nature et au choix du moment de cette proposition.

Le TWU-STT tient à remercier les membres du comité des statuts, qui ont passé de longues heures à préparer la formulation de ces modifications aux statuts et à en débattre.

CHANGEMENTS AUX STATUS

STT POUR LA VIE

Member du TWU-STT à vie

Maintenant que les modifications aux statuts ont été approuvées, le TWU-STT pourra dorénavant accorder une charte à des sections locales de retraités dans chaque province. Le processus n'est pas automatique; pour pouvoir établir une section locale dans leur province, les groupes intéressés devront présenter 50 signatures.

Une fois qu'une section locale est établie, tout membre retraité et ancien membre en règle du TWU-STT qui reçoit une pension est admissible à se joindre à la section locale.

Les cotisations des membres retraités s'élèvent à 1 \$ par année, avec un droit d'entrée unique de 1 \$.

Ces sections locales pourront présenter des délégués lors des congrès, mais ces délégués pourront voter uniquement sur les questions touchant le régime de retraite, et ils seront limités à un maximum de six délégués par province. Le nombre de délégués sera déterminé par le nombre officiel de membres de la section locale, avec un délégué pour les 100 premiers membres, et un délégué pour chaque tranche additionnelle de 200 membres ou partie de celle-ci.

Si aucun membre actif en règle membre du régime de retraite des travailleurs(euses) en télécommunications n'est admissible à se présenter à un poste de fiduciaire du régime de retraite, les membres des sections locales pour retraités qui sont membres du régime de retraite des travailleurs(euses) en télécommunications pourront se présenter.



Les membres du Comité des lettres de créance Judy Say et Marla Coutu.

LA POLITIQUE ET VOUS

La politique est présente dans tous les aspects de notre vie quotidienne, en commençant par les Codes du travail qui régissent notre vie professionnelle et qui sont mis en place par les gouvernements que nous élisons tant au fédéral; qu'au provincial, jusqu'à l'ouverture ou à la fermeture de la bibliothèque municipale le dimanche, en passant par tout ce qui se situe entre les deux, ce sont là des affaires de politique. Le montant que nous versons en impôts, les parcs ou nos enfants, vont jouer, la prime que nous payons pour les soins de santé, la taille des forces policières et la qualité des routes sur lesquelles nous roulons sont tous des éléments si fortement influencés par les décisions politiques que nombre de personnes décident de ne pas participer à la politique active.

La participation peut se faire sous différentes formes. Certaines personnes choisissent de participer en faisant campagne bénévolement pendant quelques heures, d'autres qui n'ont pas le temps pour le bénévolat font des dons en argent, et d'autres encore installent des panneaux sur leur terrain pour afficher leur appui à un candidat bien précis. Certains décident que le seul fait de voter suffit, ce qui est une partie tout aussi importante du processus politique et que nombre de personnes ne se donnent pas la peine de faire.

Bien que chacune de ces personnes choisisse de participer au processus politique, chacune le fait pour différentes raisons. Certains participent pour eux-mêmes, d'autres pour donner le bon exemple à leurs enfants et d'autres encore veulent montrer qu'ils savent que leur opinion peut faire une différence dans la collectivité. En participant, ils ne font pas qu'aider à élire un candidat à son poste; ils contribuent à prendre la décision qui influera sur la vie du citoyen moyen au sein de la collectivité.

Quelle que soit la raison que vous avez pour participer, quelle que soit la manière dont vous choisissez, votre participation fera une différence.

VOTRE COMITÉ D'ACTION POLITIQUE

Le STT intervient dans les procédures d'établissement de politique générale

DE SID SHNIAD, directeur de recherche, STT

LE STT A TOUJOURS PARTICIPÉ aux procédures réglementaire et législative qui tentent de résoudre les enjeux auxquels nos membres sont confrontés. Au fil des ans, nous avons fait deux importantes présentations, une devant le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence du gouvernement fédéral, et l'autre, devant le CRTC, en réponse à la demande déposée par Telus concernant la déréglementation de ses services d'assistance annuelle.

Dans notre présentation devant le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, nous étions opposés à l'argumentation exposée dans le document de travail du groupe d'étude, qui adhérait totalement au principe de la mondialisation et balayait du revers de la main toute mention du fait que l'augmentation du commerce et des investissements internationaux pouvait menacer les gains difficilement acquis des Canadiens.

Certes, la mondialisation, le libre-échange, la déréglementation et d'autres initiatives du même acabit ont profité au secteur corporatif, mais les conséquences pour les Canadiens en général n'ont pas été très positives. Au cours des 15 dernières années, période au cours de laquelle ces initiatives ont eu une incidence de plus en plus marquée au Canada, les salaires exprimés en pourcentage du produit intérieur brut ont diminué et la pauvreté s'est accrue, pendant que les profits, en pourcentage du PIB, s'inscrivaient sur une courbe ascendante.

Telus fait une demande de déréglementation de l'assistance annuelle

Lorsque Telus a déposé sa demande auprès du CRTC en février, pour obtenir la déréglementation de son service d'assistance annuelle, le STT a demandé à son tour que la requête soit rejetée. Nous reconnaissons que la demande en services d'assistance annuelle de TELUS a beaucoup

diminué. Toutefois, lorsque la société affirme que la baisse de la demande est liée à l'existence de solutions de rechange à moindre coût, voire gratuites, elle ignore totalement le fait que la somme de 75 ¢ qu'elle exige pour l'utilisation du service d'assistance annuelle décourage l'usager.

La société prétend que la réglementation du service d'assistance annuelle n'est plus nécessaire, car les clients ont désormais accès à des répertoires téléphoniques en ligne. Nous avons rétorqué qu'une grande partie de la population n'avait pas encore accès à Internet.

La société fait valoir qu'elle n'a pas et qu'elle n'aura pas une position dominante sur le marché de l'assistance annuelle et que toute tentative de demander un prix pour l'assistance annuelle supérieur aux solutions de rechange disponibles se solderait par une diminution de sa part de marché au profit des concurrents. Toutefois, compte tenu des mesures prises par Telus – réduction du nombre de téléphonistes et fermeture de la plupart des bureaux des services de téléphonistes – la société semble tout faire pour se départir de ses services d'assistance annuelle plutôt que de les maintenir en bonne forme ou de les accroître. Le syndicat prétend que la déréglementation des services d'assistance annuelle permettrait à Telus de tout simplement abandonner le service.

Le CRTC n'a pas encore rendu sa décision.

MEMBRE	1	2	3	4
REVENUS ANNUELS	60 000 \$	60 000 \$	45 000 \$	40 000 \$
ÉTAT MATRIMONIAL	MARIÉ(E)	CÉLIBATAIRE	CÉLIBATAIRE	CÉLIBATAIRE
ÂGE DU CONJOINT	50	S.O.	S.O.	S.O.
AVANTAGES RASTT PRESTATION FORFAITAIRE	62 000 \$	62 000 \$	47 000 \$	42 000 \$
RASTT PRS MENSUELLE	1 250 \$	1 250 \$	937 \$	833 \$
MONTANT APPROXIMATIF NÉCESSAIRE POUR ÉQUIVALOIR À LA COMBINASON DE LA PRESTATION FORFAITAIRE ET DE LA PRS MENSUELLE *	286 000 \$	181 000 \$	136 000 \$	122 000 \$

*Approximation basée sur un taux d'intérêt de 5 % et un taux de mortalité selon la table de mortalité UP_94.

PRESTATIONS DE DÉCÈS :

TELUS - RASTT membres vs non-membres

EN TANT QUE MEMBRE DU STT, VOUS AVEZ droit, par l'entremise du Régime d'avantages sociaux des travailleurs en télécommunications (RASTT), à des avantages sociaux très significatifs et importants payables à votre conjoint(e) ou bénéficiaire advenant votre décès.

Il a été porté à l'attention du Régime d'avantages sociaux des TT qu'un certain nombre de membres du STT en Alberta et en C.-B. sont décédés durant les dix-huit derniers mois sans avoir souscrit au RASTT. S'ils avaient souscrit au régime, leurs conjoint(e)s ou bénéficiaires auraient eu droit non seulement à une prestation forfaitaire d'assurance-vie mais également à une prestation du revenu aux survivants (PRS) conçue pour fournir une prestation mensuelle d'une durée d'au moins 10 ans.

Le tableau suivant illustre le montant approximatif payable aux bénéficiaires des membres s'ils avaient contribué au Régime. Il est important de noter que ces avantages du RASTT sont en sus de toute prestation d'assurance payable à vos bénéficiaires en vertu du régime d'assurance collective de votre compagnie.

Le revenu mensuel provenant de la prestation du revenu aux sur-

vivants signifie que vos bénéficiaires n'auront pas qu'à gérer la prestation forfaitaire mais auront accès à un revenu qui leur sera versé en toute certitude pour un minimum de dix années.

Le STT et les fiduciaires du Régime d'avantages sociaux des TT croient en la valeur de ces avantages sociaux pour leurs membres et les familles de ces derniers. Nous demandons à tous nos membres de prendre sérieusement en considération ce Régime d'avantages sociaux des TT afin de vous assurer que

vos famille est suffisamment protégée en cas de mort subite.

Le RASTT n'est présentement offert qu'à ses membres de l'Alberta et de la C.-B.. Nous espérons pouvoir bientôt offrir ces avantages à l'échelle nationale.

- Pour de plus amples renseignements ou pour un formulaire d'adhésion, veuillez communiquer avec le bureau du RASTT au 604-430-3300 ou nous écrire par courrier électronique à l'adresse general@twplans.com

OBTENEZ LE TRANSMETTEUR PAR COURRIEL ;

**c'est rentable et mieux
pour l'environnement.**

**POUR EN FAIRE LA DEMANDE,
ENVOYEZ UN COURRIEL À
e-transmitter@twu-canada.ca**

PLEINS FEUX SUR LA SECTION LOCALE 60 DU STT:

Une philosophie de partage



Les membres du STT, Linda Lohnes (à gauche) et Dan Dere (à droite), présentent un chèque de 1 900 \$ au directeur-général des initiatives stratégiques de Canuck Place, Rob Appleton (au centre), le directeur de l'Abbotsford Food Bank.

IL Y A COMME QUELQUE CHOSE de spécial qui mijote à la section locale 60 du TWU-STT, la section des membres qui travaillent à Shaw Cable. Et ce quelque chose de spécial aide les membres à se sentir bien, et les incite à donner de leur temps pour faire un monde meilleur ainsi qu'à envoyer des dons aux banques alimentaires.

La philosophie est simple, explique le président de la section 60, Monte Worthington. Lorsque des membres des tribus maories en Nouvelle-Zélande rencontrent une nouvelle personne, ils ne demandent pas « Qui êtes-vous », mais plutôt « De quelle tribu êtes-vous? ». Le lien avec la collectivité est ce qui définit la personne.

« Ils s'agit donc de collectivité et de relations », explique Monte Worthington. « La section 60 est membre du TWU-STT. Nous sommes vous et vous

êtes nous. L'adhésion à ce principe a créé une section qui est très généreuse, charitable et s'est mise au service de sa collectivité. »

Depuis cinq ans maintenant, les membres de la section locale 60 appuient les banques alimentaires des collectivités où ils travaillent, soit Vancouver, Burnaby, New Westminster, Richmond, Surrey, Langley et Abbotsford.

Tous les mois, la section locale 60 du STT donne 200 dollars à ces banques alimentaires. À la fin de 2007, ces dons totalisaient 70 000 dollars sur cinq ans.

« Nous ne pouvions choisir une meilleure cause, affirme Doug Cameron, agent de communication de la section locale 60 du STT. En effet, existe-t-il un besoin plus élémentaire que celui de s'alimenter? Presque 70 % de l'argent que nous donnons va directement aux femmes et à leurs enfants. »

La section a établi des liens avec des banques alimentaires qui dépassent la notion du don. Les membres de la section locale 60 sont souvent invités à des événements qui se tiennent dans les banques alimentaires et certains y font également du bénévolat. »

« Le syndicalisme s'inspire de l'esprit communautaire, explique Doug Cameron. Si vous voyez que des

membres de la collectivité ont besoin d'aide, vous devriez essayer de les aider. »

La section locale 60 entretient également depuis longtemps une relation avec le Canuck Place Children's Hospice, foyer pour les enfants en phase terminale situé dans le quartier de Shaughnessy Heights, à Vancouver. Les premiers liens ont été établis durant le lockout à CATV en 1993. À cette époque, Shaw, qui faisait encore partie de Rogers, et son syndicat, qui était la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE), étaient en lockout depuis plusieurs mois. Afin de stimuler le moral des troupes, le syndicat a organisé un tournoi de golf et ses membres ont offert de poser gratuitement les câbles électriques à Canuck Place, qui était en construction cette année-là. L'année suivante, on a décidé de former une alliance et le tournoi de golf a servi à amasser des fonds pour Canuck Place, tradition qui s'est poursuivie jusqu'à ce que les travailleurs se joignent au STT.

En 2006, il a été décidé de reprendre la tradition du Tournoi de golf de la section locale 60 du STT.

La première année, le tournoi a permis d'amasser 1 632 \$.

En 2007, 122 personnes ont participé à l'événement tenu au club de golf Golden Eagle à Pitt Meadows, en Colombie-Britannique. Organisé par les membres Dan Dere et Linda Lohnes, l'événement a permis d'amasser 1 900 \$.

Cet été, le tournoi de golf, qui a eu lieu le 26 juillet 2008, a permis de recueillir 2 110 \$.

La section locale 60 du STT appuie également d'autres projets charitables et a aidé des membres du STT dans le besoin partout au Canada en leur consentant des prêts ou des dons.

« Nous réussissons à nous amuser et à faire une bonne œuvre en même temps, commente Monte Worthington. Il est important de participer à la vie communautaire et de faire du bien dans la collectivité, parce que c'est bien de le faire. »

Avez-vous un fait intéressant à raconter concernant votre section locale ? Y a-t-il quelqu'un dans votre section locale dont le comportement constitue un bel exemple de valeurs syndicales ? Si votre section ou l'un de ses membres a un fait intéressant à relater, veuillez communiquer avec kim.fehr@twu-canada.com ou appelez le 604 437-8601 pour en parler avec le responsable du Transmetteur.

Notre système de santé n'est pas à vendre

Environ 50 000 syndicalistes et militants sont descendus dans les rues de Montréal pour le défilé annuel du 1er mai organisé par la Fédération des travailleurs du Québec et qui s'est tenu le samedi 3 mai. La foule réclamait la sauvegarde de notre système de santé universel, gratuit et public. « C'était impressionnant de voir autant de gens prendre position sur les questions sociales, » dit l'agent d'affaires pour le Québec Paolo Réhel. Les marcheurs manifestaient contre le système de soins de santé à deux paliers et les frais d'utilisation prônés par le groupe de travail privé dirigé par Claude Castonguay, un ancien ministre du Cabinet libéral. La discussion a également porté sur la fermeture des salles de nouvelles locales de TQS à travers la province. Réhel remarque : « Les gens ont besoin de s'impliquer. C'est malheureux que plusieurs événements locaux ne soient plus couverts. Deux cents personnes perdent leur emploi et ils craignent de protester car ils ont besoin de se trouver un autre emploi. Personne d'autre ne les défend. Ce sont nos nouvelles locales à nous. »

La nouvelle convention constitue une grande amélioration pour les signaleurs routiers

LE STT A NÉGOCIÉ D'IMPORTANTES améliorations au salaire, au surtemps et à l'allocation pour dépenses pour nos membres de 24/7, société de Kelowna qui fournit des signaleurs routiers.

Les membres ont ratifié la convention le vendredi 20 décembre, et se sont ainsi prévalus d'augmentations salariales de 27 à 40 %, selon leur classification.

Le taux horaire est passé de 8,50 à 10 \$ et de 12 à 14 \$ et augmentera de nouveau dans la deuxième année de la convention collective pour s'établir entre 12,60 \$ à 15 \$.

« L'un des points de friction majeurs portait sur le transport de matériel dans le véhicule personnel des membres jusqu'à leur lieu de travail », a déclaré l'agent syndical Lee Riggs, qui a participé aux négociations. Les panneaux sont sales, huileux et lourds et peuvent facilement endommager un véhicule. Nous avons négocié une hausse de l'allocation pour les travailleurs qui transportent les panneaux de signalisation, qui est passée de 0,50 \$ l'heure à 2 \$, et elle augmente à 2,50 \$ pendant la deuxième année de la convention collective. »

Les primes de travail par poste sont également passées de 0,25 \$ pour le quart de nuit à 1 \$ l'heure.

Des gains ont également été enregistrés au chapitre de la rémunération pour travail supplémentaire, les membres étant désormais payés en temps double après deux heures et demie de travail supplémentaire, au lieu des trois heures fixées auparavant. (Les premières deux/trois heures sont à temps et demi.)

De plus, les membres obtiennent désormais 0,30 \$ par kilomètre pour tout déplacement à l'extérieur des limites de la ville de Kelowna et une prolongation du congé pour décès.

Le texte de la nouvelle convention collective est de plus non discriminatoire.

TELUS et BC Hydro utilisent tous les deux les services de 24/7 dans le secteur de Kelowna. Lee Riggs a convaincu l'employeur que s'il réservait un traitement équitable à ses employés, c'est toute l'entreprise qui en bénéficierait

« Finalement, en tant que travailleurs sur le terrain, c'est à eux que vous confiez votre vie », a commenté Lee Riggs.

« Ce secteur de l'emploi est très concurrentiel. J'ai fait remarquer à l'employeur que s'il était en mesure de verser un salaire équitable et de bien traiter ses employés, les clients seraient plus portés à avoir recours à ses services. »

La négociation pour d'autres membres syndiqués du STT du secteur de la signalisation routière s'est poursuivie dans la première moitié de 2008. L'agent syndical Lee Riggs est responsable des négociations pour Kilo Flagging à Nelson et Quesnel Flagging à Quesnel. Les agents syndicaux Dave DiMaria et Robin Arndt s'occupent des négociations chez Guardian Angels Traffic Control à Prince George.



LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DU STT, SHERRYL ANDERSON,

nous informe qu'elle a effectué plusieurs changements nécessaires dans les bureaux du STT à travers le Canada en mettant à jour les systèmes, en rationalisant les processus, et en mettant en application des procédures qui permettent au STT de fonctionner plus efficacement. Le STT représente dorénavant plus que la Colombie-Britannique et l'Alberta puisqu'il a grandi avec TELUS pour devenir un syndicat national avec des bureaux à Montréal, Toronto, Edmonton, Calgary, Kelowna, Prince George et Burnaby.

Nous avons surmonté le défi de nous assurer une solide présence à travers le Canada afin de pouvoir représenter équitablement nos membres dans chacune des provinces. Nous sommes maintenant affiliés aux Fédérations des travailleurs et des travailleuses de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec. Au niveau national, nous sommes membres du Congrès du travail du Canada.

Soeur Anderson nous informe également que notre situation financière est saine et progresse à un rythme satisfaisant.

DE BONNES NOUVELLES POUR NOS MEMBRES

Les vice-présidents Betty Carrasco et John Carpenter ont le plaisir de partager avec les membres quelques récentes réussites du STT. Tout en reconnaissant qu'ils ont été déçus de certaines des interprétations des clauses de la convention collective, ils veulent faire savoir aux membres que le syndicat travaille fort pour s'assurer que les droits acquis soient conservés et que toutes les méthodes possibles soient utilisées pour gagner du terrain. Ils demandent en particulier que tous les délégués syndicaux se familiarisent avec ces décisions et rapportent toute violation à leurs délégués et agents d'affaires.

Décision 1920 du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI)

Le TWU-STT a reçu la décision attendue depuis longtemps et qui a une incidence sur la finalisation de notre certificat d'accréditation chez TELUS. Il avait été demandé au Conseil de fournir des conseils et des directives sur un certain nombre de points en litige entre les parties qui faisaient obstacle à la finalisation par le Conseil de notre certificat d'accréditation suite à la fusion de TELUS et de B.C. Tel. Tous les points en litige se rapportaient à des décisions antérieures du Conseil. Le Conseil s'est prononcé comme suit :

La sphère de compétence de l'unité de négociation du TWU-STT comprend tous les employé(e)s couverts par la clause sur le champ d'application de la convention collective précédente, y compris les représentants commerciaux et les télévendeurs. Sous réserve de toute omission due au manque de renseignements, la description de cette unité de négociation est finale. Tout nouveau poste créé fera partie du champ d'application à moins que le syndicat soit d'accord pour l'exclure ou que le Conseil décide qu'il n'en fait pas partie.

À la demande du TWU-STT, la liste des employé(e)s exclu(es) de l'unité de négociation qui avait été jointe à la décision 244 du CCRI n'est pas finale et devra être révisée et mise à jour au moyen d'un second processus Vines (le nom est dérivé de celui d'un représentant du Conseil, John Vines, qui avait supervisé les exclusions de Clearnet), y compris la suppression des classifications d'emploi désuètes parce ces emplois n'existent plus ou qu'ils ne sont pas remplis et ne le seront probablement pas dans l'avenir.

Le Conseil a autorisé M. Vines à étudier les dossiers et à demander des renseignements ou des documents à TELUS lorsqu'il le juge nécessaire afin de s'assurer que soit complété le processus de prise de décision quant aux exclusions de l'unité de négociation. Ce processus avait été utilisé pour décider qui faisait partie de l'unité de négociation lors de l'acquisition de Clearnet. Le Conseil a rejeté notre

requête de réactiver la méthode de règlement des différends acceptée en 1979. Toutefois, le Conseil a laissé la porte ouverte à une méthode à être négociée entre les parties si elles le souhaitent. Autrement, le Conseil a statué que tous les nouveaux postes que l'employeur créera tomberont automatiquement dans l'unité de négociation composée de tous les employés, à moins que l'exclusion soit faite avec l'accord des parties ou que le Conseil en décide autrement.

Tel que demandé par le TWU-STT, on a ordonné à TELUS de l'informer de tout changement aux employeurs distincts depuis les décisions 244 et 278 et après la conclusion de la plus récente convention collective ou le protocole d'accord de novembre 2006. Cette décision représente une énorme victoire pour le TWU-STT et aura un impact positif sur les membres. Le texte complet de la décision du CCRI est disponible sur le site Web de TWU-STT à l'adresse www.twu-canada.ca sous la rubrique « Ressources des membres/Décisions ».

Décision arbitrale favorable au port du logo à l'effigie du STT

En 1976, la société avait décrété que seul l'habillement TELUS pouvait être porté durant les heures de travail. C'est le port d'un tee-shirt du STT par un membre de longue date du syndicat qui avait suscité cette réaction. Le syndicat a contesté pour plusieurs motifs dont la Charte canadienne des droits et libertés, le Code canadien du travail, et de une violation de l'article 4 interdisant la discrimination de la convention collective. L'arbitre Andrew Sims a conclu que la politique était effectivement en violation de la convention collective, et portait atteinte aux valeurs de la Charte ainsi qu'à certaines protections prévues par le Code du travail. Il a ordonné que cette politique soit modifiée pour supprimer les restrictions à l'insigne syndical et qu'un courriel soit transmis à tous les employés à l'effet que la politique était nulle non avenue.

Décision 415 du CCRI

Récemment le STT a présenté une demande au Conseil canadien des rela-

tions industrielles (CCRI) afin d'obtenir de TELUS une liste exhaustive des employé(e)s couvert(e)s par l'unité de négociation (membres et ceux dont les cotisations sont prélevées en vertu de la formule Rand). La raison de cette demande était que les listes fournies par la société étaient incomplètes car les numéros de téléphone n'y paraissaient pas et que des adresses étaient souvent incorrectes ou absentes. Nos membres ont réclamé une communication plus fréquente et le STT entend les satisfaire, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles le syndicat est présentement impliqué dans une campagne de mobilisation des membres. Malgré les objections de TELUS, le Conseil a exprimé un point de vue différent tel qu'exprimé dans le commentaire suivant :

« *Pourtant, l'employeur et le syndicat sont des partenaires égaux dans leur relation de négociation collective. La position de l'employeur par rapport aux employés n'est pas meilleure que celle du syndicat dans le contexte de leur relation de négociation collective.* »

« *Dans la mesure où l'employeur a le droit de connaître leurs noms, adresses et numéros de téléphone, autrement dit, dans la mesure où il est contrevenu à leurs droits à la protection des renseignements personnels les concernant puisque*

l'employeur a ces renseignements, le syndicat a lui aussi le droit de les avoir. »

« *Dans la mesure où l'employeur détient des renseignements importants pour la capacité du syndicat de représenter des employés (comme leurs noms, adresses et numéros de téléphone), le syndicat devrait les avoir aussi.* »

- La version anglaise de la décision du CCRI est disponible sur le site de TWU-STT Canada à l'adresse www.twu-canada.ca. La version française sera disponible dès que nous l'aurons reçue du CCRI mais la version bilingue est déjà disponible sur le site du Conseil : http://www.ccri-cirb.gc.ca/collections/publications/decisions/RD0415_b.pdf
- La politique de confidentialité du STT est également disponible à l'adresse www.twu-canada.ca

Décision favorable sur la couverture des services de téléphonistes

La décision tourne autour de la pratique de longue date selon laquelle les téléphonistes pouvaient échanger les quarts de travail entre eux et elles ; en plus de permettre une grande flexibilité, cette pratique avait beaucoup facilité la participation des femmes sur le marché du travail puisqu'un horaire malléable permettait de prendre en compte les préoccupations et les besoins de la famille. TELUS avait déclaré que cette pratique serait abandonnée au moment de la mise en application de la nouvelle convention collective. Le syndicat a contesté ceci avec un argument fondé sur l'irrecevabilité et a utilisé des notes prises pendant la négociation pour prouver le bien-fondé de sa cause. L'arbitre a ordonné que la pratique soit rétablie. L'arbitre était également de l'avis du syndicat que ce ne sont pas toutes les pratiques antérieures qui se terminent avec la nouvelle convention collective. Quoique TELUS conteste cette décision, le STT est confiant que la décision favorable à son égard tiendra à son juste mérite.

La discrimination fondée sur l'activité syndicale est interdite

Bien que plusieurs décisions favorables aient été récemment rendues sur cette question, nous avons le plaisir de vous faire part que le STT a réussi à résoudre la question à la satisfaction du plaignant dans la grande majorité des plaintes où des mesures disciplinaires avaient été prises. Voici deux résumés à titre d'exemples pour nos activistes et nos délégués syndicaux.

Résumé de la décision favorable no 1

Un activiste membre de l'équipe de négociation dont l'emploi au centre de régulation de Burnaby avait été déplacé vers Calgary a raté l'avis sur l'obligation de passer l'examen de certification CCNT. La réussite de cet examen l'aurait qualifié pour plusieurs emplois spécialisés qui étaient offerts aux employés déplacés par la fermeture du bureau de Burnaby. La compagnie a refusé de lui accorder plus de temps pour passer l'examen et le syndicat a fait valoir un grief en son nom alléguant la discrimination fondée sur les activités syndicales. L'arbitre a tranché en faveur du syndicat et a conclu que le membre avait été victime de discrimination. Le membre a réussi l'examen et poursuit maintenant ses activités syndicales dans le groupe d'employés spécialisés.

Résumé de la décision favorable no 2

En Alberta, un grief concernait la discrimination contre les employé(e)s temporaires qui avaient respecté les lignes de piquetage en 2005. Plusieurs employé(e)s n'ont pas été rappelé(e)s au travail à la fin du lock-out, contrairement à leurs collègues qui avaient franchi les lignes de piquetage et qui ont obtenu un emploi à temps plein. Le syndicat a fait valoir un grief alléguant la discrimination fondée sur les activités syndicales et a cité l'article 4 de la convention collective. L'arbitre a tranché en faveur du syndicat et a conclu que l'employeur avait violé l'article 4.02 par son traitement différentiel à l'égard de la plaignante résultant de ses activités syndicales pendant l'arrêt de travail. Compte tenu de la preuve présentée et en particulier la correspondance entre la plaignante et son superviseur à la fin de l'arrêt de travail, il a également conclu que l'employeur avait agi de mauvaise foi en négligeant d'informer la plaignante de l'avis d'emplois vacants.

Que devriez-vous faire lorsque vous croyez être victime de discrimination au travail ? Parlez de votre situation avec votre délégué syndical ou votre agent d'affaires.

Calcul du coût présumé des prestations de retraite en Alberta

Dans la convention collective actuelle il se trouve un protocole d'accord sur le calcul par TELUS du coût présumé des prestations de retraite de l'unité de négociation des employés de l'Alberta qui avaient respecté nos lignes de piquetage en 2005. Par cet accord, le STT devait se retirer de la poursuite en justice contre TELUS concernant l'excédent du régime de retraite. À la date de ratification de la convention collective, le STT s'est retiré de toute action contre TELUS ayant trait à l'excédent du

TCPP et du TEPP. Toutefois, les membres de ces régimes ont persisté afin de résoudre la question des excédents. TELUS avait interprété l'accord comme étant l'arrêt de toute action. Comme cela ne s'est pas produit, TELUS n'avait pas calculé le coût présumé des prestations de retraite et un grief a été présenté le 16 mai 2006 par l'agent d'affaires d'alors, Sandi Mutter. Le vice-président John Carpenter et Sandi Mutter ont eu plusieurs conversations téléphoniques avec les responsables des relations de travail de TELUS afin de fixer une réunion du comité des griefs. Le 18 juillet 2006, le STT a reçu une lettre de TELUS disant que le point en litige n'était pas un grief viable et qu'ils allaient contester notre capacité d'arbitrage car ils estimaient que le problème était situé hors de la convention collective. Plusieurs autres conversations téléphoniques avec les responsables des relations de travail ont ensuite eu lieu pour tenter de les convaincre d'une rencontre. Le 8 novembre 2006, le vice-président John Carpenter a avisé la compagnie qu'étant donné leur refus nous allions procéder à un arbitrage. Une copie du grief a été envoyée au conseiller juridique du STT en demandant de procéder à la sélection d'un arbitre. David Tettinsor a finalement été accepté par les deux parties et a consenti à entendre la cause dans une lettre aux parties le 22 mars 2007. Ses premières dates disponibles auxquelles il pouvait entendre la cause étaient les 17 et 18 janvier 2008 et l'audience s'est passée à toute vitesse. Vu la complexité du point en litige, d'autres rencontres se sont avérées nécessaires, et les parties se sont entendues sur les prochaines dates disponibles du 26 au 28 août 2008. Nous attendons présentement la décision sur ce litige.



L'agente d'affaires Maria Zonni, Sheri Rose de la Section locale 502, et le vice-président du STT John Carpenter, lors du congrès de la Ontario Federation of Labour.

NOUVELLE CONVENTION STT-SHAW

Le STT a le plaisir d'annoncer avoir terminé avec succès les négociations avec Shaw et avoir accompli de grands progrès pour ses membres dans cette ronde de négociation. En effet, le nouveau contrat pourrait fort bien compter parmi les meilleures conventions au pays pour des employés du câble. Le 9 avril 2008 s'est tenu un scrutin de ratification pour les accréditations de Vancouver Shaw et de Surrey Shaw. L'audience était nombreuse et un bon débat a porté sur les questions posées à l'équipe de négociation composée du président George Doubt, de l'agente d'affaires Tamara Marshall, et des membres suivants de la section locale no. 60 : Monte Worthington, Mike DeForrest, John McCready, Gerry Phinney, Dave Podworny et Steve Foreman. Le contrat d'une durée de quatre ans comprend une augmentation annuelle de 2,7%, des avantages sociaux dorénavant payés par l'employeur plutôt que par les employés, le développement d'une Équipe régionale des fibres avec une formation obligatoire pour les compagnons, un apprentissage pour les groupes de Vancouver, Surrey et Abbotsford, un jour de congé de maladie de plus, une augmentation des dépenses d'auto et de cellulaire pour les représentants techniques sur le terrain ainsi qu'une augmentation des indemnités de repas.

Le président Doubt et l'agente d'affaires Marshall désirent tous les deux exprimer leurs remerciements et leur appréciation aux membres pour leur soutien et leur solidarité tout au long du processus ainsi qu'aux membres du comité de négociation qui ont travaillé fort pour obtenir des résultats si positifs. Le STT est fier d'annoncer que les deux conventions collectives révisées se terminant le 24 mars 2012 ont été ratifiées avec un taux d'acceptation de 82,5% à Vancouver et de 69,3% à Surrey. Les nouveaux contrats seront bientôt imprimés et publiés également sur le site Web du STT.

Le Comité de solidarité du STT est à la recherche d'activistes

LE STT DÉSIRE INFORMER ses membres que le Comité de solidarité du STT est à la recherche de membres en règle pour les nommer à ce Comité. La représentation syndicale régionale au sein de ce Comité sera prise en considération. Le Comité a présentement besoin d'un membre de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

À propos du Comité

Le Comité de solidarité, auparavant connu sous le nom de Comité tactique, est responsable du développement de stratégies de promotion de la solidarité et de la préparation à la négociation; il collabore étroitement avec le Conseil exécutif en vue d'assurer que le STT sera prêt à relever les défis futurs. Par le passé, ce comité n'était actif que lors des rondes de négociation entre la compagnie et le syndicat; toutefois, le mandat a été modifié lorsqu'on a constaté que l'obtention d'une bonne convention collective demandait plus qu'une planification et un activisme à court terme. Nous avons besoin de développer et de mettre en oeuvre des plans à long terme qui tiennent compte du paysage changeant de l'industrie et de la bataille constante que doit livrer le syndicat afin d'atteindre un équilibre entre les intérêts de l'employeur et ceux de nos membres. Notre environnement étant en perpétuelle transformation, le Syndicat se doit de toujours rester en contact avec ses membres et de puiser dans leurs compétences. Le Comité de solidarité a proposé plusieurs initiatives et suggestions qui ont été adoptées et mises en oeuvre par le Conseil

exécutif durant la dernière année, la plus importante étant la campagne actuelle de mobilisation de nos membres.

Si vous êtes un(e) bénévole et un(e) activiste dévoué(e) à qui on peut faire confiance avec des renseignements confidentiels et que vous êtes capables d'avoir des idées originales, alors nous aimerions avoir de vos nouvelles.

Vous pouvez postuler sur le site Web du STT à l'adresse www.twu-canada.ca

LE MANDAT DU COMITÉ DE SOLIDARITÉ

Le Comité de solidarité agit à titre d'intermédiaire entre les membres du STT et le Conseil exécutif. Leurs responsabilités sont de réunir et de transmettre des informations sur les besoins et enjeux des membres, ainsi que de développer des stratégies afin de permettre au Syndicat de prendre une position proactive quant à la promotion des intérêts des membres et du mouvement ouvrier. En collaboration avec d'autres syndicats et comités, le Comité de solidarité aidera à faciliter ainsi qu'à encourager la participation et le militantisme des membres, sur une base régulière.

CLASSE DE FORMATION EN MOBILISATION DES MEMBRES À BARRIE, EN ONTARIO



Remerciements quant aux bourses d'études

Salut ! Je n'étais pas certain où envoyer ceci ; je suis Greg McLeod, et le STT vient de m'accorder une bourse d'études par l'entremise du Columbia Institute. Je voulais juste vous exprimer ma reconnaissance pour cette bourse incroyablement généreuse et pour les chances qu'elle m'offre... je n'aurais jamais pu fréquenter McGill sans cette bourse et d'autres bourses semblables. Alors merci encore, merci beaucoup ! Bien à vous,
GREGORY MCLEAD

Je vous écris pour vous remercier de m'avoir choisi comme récipiendaire de la bourse du STT d'un montant de 750 \$. Vous êtes certainement conscient des frais de scolarité élevés à l'université et je vous suis très reconnaissant de m'aider financièrement. Je viens de terminer mon premier trimestre en génie à l'Université de la Colombie-Britannique. J'espère obtenir d'ici quatre ans mon Baccalauréat en génie informatique et logiciel.

Je vis chez mes parents à Port Coquitlam et j'utilise le transport en commun pour me rendre à l'université. Mon père travaille à l'immeuble principal de TELUS sur la rue Seymour et nous prenons le West Coast Express ensemble jusqu'au centre-ville. M'ajuster à la vie universitaire tout de suite après l'école sec-

ondaire a été un grand changement pour moi mais tout va bien jusqu'à présent. Même si les trimestres sont courts, ils sont intenses et très chargés et plusieurs des examens de fin de session comptent pour entre 50 et 70% de ma note totale pour le cours. Je travaille à temps partiel et grâce à votre aide, j'espère terminer mes études sans contracter de dettes. Ce sera un accomplissement et un but dont je serai très fier !

Merci encore et merci pour votre engagement à aider les jeunes à poursuivre leurs études. Bien à vous,
JEFFREY PAYAN

Remerciements de la part de membres retraités

Merci à tous pour votre leadership, votre appui, et votre amitié durant ma carrière de 35 années à la Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique et chez TELUS. Le certificat de membre honoraire à vie sera placé bien en vue et l'épinglette de membre retraité du STT sera portée avec fierté. Le cadeau de retraite de 1 000 \$ est grandement apprécié. L'importance de votre représentation au STT et de la part de l'ensemble des membres du STT au pays m'a aidé à obtenir la récompense ultime de tout travailleur : la retraite. Merci encore,

TOM SUZUKI,
BURNABY ET
VANCOUVER, LOCAL 5

Merci beaucoup pour le cadeau de retraite du STT. J'offre mes meilleurs souhaits au STT pour l'avenir. J'ai passé 37,5 années avec la compagnie de téléphone et tout ce que je peux dire, c'est que l'avenir sera intéressant ! Merci beaucoup.
LORNE F. VOWLES

J'ai récemment pris ma retraite de TELUS après une carrière de 36 années. J'ai bénéficié de la sécurité d'emploi et d'avantages sociaux toutes ces années, et maintenant, je bénéficie d'une retraite grâce à la diligence du STT.

Beaucoup de changements ont eu lieu dans l'industrie des télécommunications au cours de ma carrière. Toutefois, le STT est toujours resté intègre envers ses membres lors des années difficiles.

Merci à tous pour le chèque de 1 000 \$, mon épinglette de membre retraité et le certificat de membre honoraire à vie. En solidarité,

SŒUR MARILYN L.
KOCIAN, LOCAL 1,
RICHMOND

J'ai récemment pris ma retraite et ai reçu 1 000 \$ en cadeau de notre syndicat. Merci beaucoup !

J'ai aimé m'être impliqué dans le syndicat pour plus de 36 années en tant que membre, en servant au niveau exécutif local et en tant que congressiste.

Au fil des années, un bon libellé de convention a été négocié ; malheureusement nous avons beaucoup perdu lors du dernier lock-out.

Je crois que les con-tractuels que nous avons maintenant vont bientôt se rendre compte qu'ils ont besoin d'un syndicat. Le passé est garant de l'avenir. Merci encore. En solidarité,

LYLE SWORDER,
LOCAL 22, PENTICTON

Ce fut un grand plaisir pour moi d'être membre du STT, un syndicat qui m'a procuré autant d'avantages à moi et à bien d'autres et d'une telle manière. Je désire remercier sincèrement mes frères et mes sœurs pour le cadeau de 1 000 \$. J'allais m'en servir pour m'acheter un vélo mais je pense maintenant à me procurer l'un de ces blousons de cuir du STT tant convoités.

J'aimerais aussi remercier George Doubt pour sa gentille invitation à assister aux réunions et aux activités futures du syndicat. J'accepte volontiers vos meilleurs vœux pour ma retraite.

En quittant, je constate que vous avez encore de grands défis à relever mais je crois que votre avenir est solide car je me souviens de notre passé. Je vous souhaite à tous de garder un bon moral et de rester fermes face à l'avenir qui vous accordera en retour de savourer la victoire. En solidarité.

LOU GARLAND
(ALIAS JOHN GARLAND)

P.-S. L'épinglette de membre retraité devrait paraître très bien sur le nouveau blouson. Merci.

Je voudrais vous exprimer mes remerciements les plus

sincères pour le chèque de 1 000 \$ que j'ai reçu lorsque j'ai pris ma retraite le 1er octobre 2007.

Je suis de ceux qui ont choisi de profiter du régime de primes incitatives pour les départs volontaires en 2002 lors de la fermeture du bureau d'Abbotsford, à l'époque de la politique de réduction aveugle des dépenses des gestionnaires de TELUS.

Depuis les près de 5 années que je travaille loin du STT, j'ai développé une nouvelle perspective sur les avantages sociaux extraordinaires dont profitent les membres du STT. Ces avantages sont le fruit des dures batailles menées et des contrats obtenus par les négociateurs du STT. J'applaudis chacun des efforts consentis par tous les membres du STT.

J'espère sincèrement que les générations futures ne perdront pas tout ce que ce travail a accompli. Hors de l'environnement du STT, les jeunes gens ne semblent pas comprendre la nécessité d'avoir un syndicat. Je continue de soutenir vos batailles avec mes pensées et mes prières. Merci encore.

KATHI NAYLOR,
EMPLOYÉ DE LA
COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DE
TELUS, 1971-2002

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier le STT pour le chèque de mille dollars et pour l'épinglette que l'on m'a remis lors de la fête à l'occasion

de ma retraite. Mes remerciements particuliers à Lee Riggs. J'aimerais aussi vous remercier d'avoir rendu possible ma retraite en créant un excellent régime de retraite. Nous ne nous rendons pas compte combien nous avons de la chance d'avoir ce régime jusqu'à ce que le temps vienne d'en profiter. En solidarité,
KEITH HUSTED,
LOCAL 16 KELOWNA

En tant que nouveau membre retraité du STT, j'aimerais vous remercier pour votre généreux cadeau. Je promet qu'il sera bien utilisé dans ma future carrière de capitaine de mon voilier Wyndspree dans le Pacifique Sud. Les amitiés forgées avec les gens avec qui j'ai travaillé sont sans prix pour moi et je garderai le contact avec vous pendant ma croisière et en menant d'autres activités durant ma retraite.

Des défis importants nous attendent à l'approche des négociations des prochaines années et la solidarité est essentielle pour faire face à des négociations qui seront, j'en suis assez certain, très difficiles. Lorsqu'on examine ce qui s'est produit récemment, on constate que nous sommes à une époque où les changements sont importants mais dont le potentiel de retombées très positives dépend largement sur la manière dont les défis sont relevés. Je vous souhaite beaucoup de chance en faisant face à ces défis et j'espère pouvoir vous offrir tout mon soutien le temps venu. En solidarité,

AL KITCHEN,
LOCAL 7

Au début de l'année 2006, le STT a fait une évaluation des cotisations équivalent à une journée de salaire. Les sommes recueillies ont

servi à rembourser les dettes encourues durant la grève et les arrêts de travail de 2005. J'aimerais contribuer à cette cause, même si c'est avec retard, car je crois que c'est la chose à faire.

Je suis en congé d'invalidité et je serai éternellement reconnaissant au STT pour avoir négocié les salaires et pour la création du régime actuel de congé d'invalidité. J'ai pu être bien rémunéré jusqu'à ma maladie en 1998 et je continue à bénéficier d'un revenu suffisant pour répondre à mes besoins.

Veillez accepter mon chèque et le déposer dans la Caisse de secours qui était là pour moi quand j'en avais besoin.

LINDA NORMANDEAU,
CRANBROOK

J'aimerais remercier le STT pour le cadeau de retraite de 1 000 \$, le certificat de membre

honoraire à vie et l'épinglette de membre retraité du STT. Ce fut un privilège et un honneur d'être membre et de servir au sein des locaux 5 et 7. J'aimerais remercier le STT d'avoir tenu compte de mes intérêts durant mes 33 années avec la Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique et TELUS. Il est malheureux et imprévoyant de la part de TELUS de continuer à fermer ou à démanteler des départements tels que la table d'essais et de mesure de New Westminster. Cela oblige du personnel expérimenté comme moi à accepter une indemnité de départ et à prendre sa retraite plusieurs mois avant que prévu. Malgré que l'indemnité ait été un avantage, prendre ma retraite 22 mois plus tôt que prévu a été coûteux. Je m'en voudrais de ne pas remercier le personnel extraordinaire

du bureau de la retraite qui a facilité la transition en me fournissant une estimation comptable de mes revenus de retraite et en m'aidant à remplir les nombreux formulaires. J'ai découvert que dans mon cas, attendre un an avant de demander ma retraite était à mon avantage, mais attendre plus longtemps ne m'aurait rien accordé à long terme. J'ai officiellement pris ma retraite en août 2007. Enfin et surtout, je désire remercier Bill Biles, conseiller en planification financière, dont les conseils fiables m'ont évité un désastre financier. Bien à vous,
TOM ANDREWS

Merci au STT pour le chèque de retraite de 1 000 \$ et pour l'appui des locaux de Prince George, de Victoria, et de Nanaimo au cours des années.

IVY SCHICK,
VICTORIA, LOCAL 3

AVEC NOS SOUVENIRS LES PLUS CHERS



Le STT pleure la perte d'un conseiller, d'un mentor et d'un ami exceptionnel. Bruce Rollick était un conseiller principal du STT, du Régime de pension des travailleurs en télécommunications, et du Régime d'avantages sociaux des travailleurs en télécommunications. Le président du STT, George Doubt, dit : « Bruce a assisté et rapporté aux congrès du STT d'aussi loin que je me souviens. Il a fait beaucoup pour améliorer la vie des membres du STT et de leurs familles. Bruce nous manquera. »

Voici un extrait d'article nécrologique paru le 28 mars 2008 : ROLLICK - BRUCE IRWIN ALEXANDER Décédé de façon subite après avoir joué une belle partie de golf dans l'un de ses endroits préférés, Palm Desert, le 23 mars 2008. Bruce est né le 11 avril 1943, fils de Peter et Lydia Rollick, à Vancouver, C.-B., et a grandi dans le Koutenay. Bruce laisse dans le deuil son épouse adorée des 41 dernières années, Judy, ses filles Elayne et Lisa (Patrick Reilly), ses petits-enfants Jordan (5 ans) et Gage

(2 ans), sa soeur Linda (neveux James et Peter), son frère Gordon (nièces Natalie et Lindsay), et sa mère Lydia. Bruce et Judy se sont rencontrés sur un terrain de badminton à l'âge de 13 ans. Il s'était tellement épris d'elle lors de cette première rencontre qu'il est rentré à la maison dire à sa mère qu'il allait l'épouser. Ils se sont mariés le 18 mars 1967 et ont continué pendant plusieurs années à participer ensemble à des tournois, gagnant plusieurs championnats canadiens de badminton. Bruce a fréquenté l'Université de la Colombie-Britannique grâce à une bourse de Cominco où il a obtenu un diplôme de baccalauréat en sciences avec spécialisation en mathématiques. Il est ensuite devenu actuaire titulaire de la Society of Actuaries et de l'Institut canadien des actuaires en 1971. Bruce était hautement respecté dans son domaine des régimes fiduciaires de santé et bien-être et de pension. Il aidait les gens avec tous les aspects de la vie autant sur une grande échelle qu'au niveau individuel. Bruce était un époux affectueux, un père et un grand-père (POPS) dévoué, et un ami loyal. Il jouissait de la vie, vivant chaque moment avec intégrité. Bruce manquera énormément à sa famille, ses amis et ses collègues